

# NAVIGUER LES MÉGATENDANCES : Le Programme d'action de la CIPD pour un avenir durable



## L'avenir de la santé et des droits sexuels et reproductifs

# La récente remise en question des droits en matière de santé sexuelle et reproductive a poussé les jeunes générations à devenir des défenseurs des principes énoncés dans le Programme d'action de la CIPD

À la mi-2024, le FNUAP a publié cinq documents de réflexion pour marquer le trentième anniversaire de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD) de 1994. Ces publications, regroupées sous le thème « *Naviguer les mégatendances : Le Programme d'action de la CIPD pour un avenir durable* » sont intitulées :

- ▶ Changement démographique et durabilité
- ▶ **L'avenir de la santé et des droits sexuels et reproductifs**
- ▶ L'avenir des données démographiques
- ▶ La CIPD et l'action climatique
- ▶ Un avenir numérique sûr

Ces documents de réflexion explorent les moyens de renforcer, d'actualiser et d'accélérer les engagements de la CIPD dans un monde en pleine mutation. Conçus pour les acteurs du développement et les décideurs politiques, ils dressent un bilan des progrès accomplis et mettent en lumière les scénarios futures envisageables. Ils constituent une base de discussion sur les perspectives à venir en ce qui concerne la population, le développement, et la santé et les droits sexuels et reproductifs.

**Le développement humain dans un monde marqué par les turbulences reposera sur la pleine réalisation des droits en matière de santé sexuelle et reproductive pour tous**

Ce résumé met en lumière les principales conclusions et recommandations du document de réflexion consacré à l'avenir de la santé et des droits sexuels et reproductifs. Il affirme que le développement humain et la résilience dans un monde marqué par les turbulences et les changements reposeront sur la pleine réalisation des droits en matière de santé sexuelle et reproductive pour tous. Face aux trajectoires démographiques diverses, les gouvernements doivent planifier l'avenir et adapter leurs systèmes de santé pour répondre à leur réalité démographique, qu'il s'agisse d'une augmentation des populations âgées ou d'une hausse des naissances et du nombre de jeunes. Les possibilités de concrétiser ces objectifs sont plus nombreuses que jamais, notamment grâce aux technologies. Cependant, il est crucial de gérer avec précaution les risques liés aux crises climatiques, à la confidentialité des données numériques et à la mobilité croissante des populations. Les systèmes de santé devront s'adapter. Par de nouveaux investissements et des modèles de soins axés sur les droits humains, les systèmes de santé peuvent viser à garantir les droits en matière de santé sexuelle et reproductive, à chaque étape de la vie et où qu'ils se trouvent.

## Principaux constats

Au cours des 30 dernières années, des avancées majeures ont été réalisées dans le domaine de la santé et des droits sexuels et reproductifs, transformant la vie de millions de personnes dans le monde entier. L'accès à la planification familiale s'est amélioré (voir la Figure 1) et le taux de mortalité maternelle a chuté de 381 décès pour 100 000 naissances vivantes en 1994 à 224 aujourd'hui, soit une réduction de plus de 40 % depuis la CIPD. Ces 30 dernières

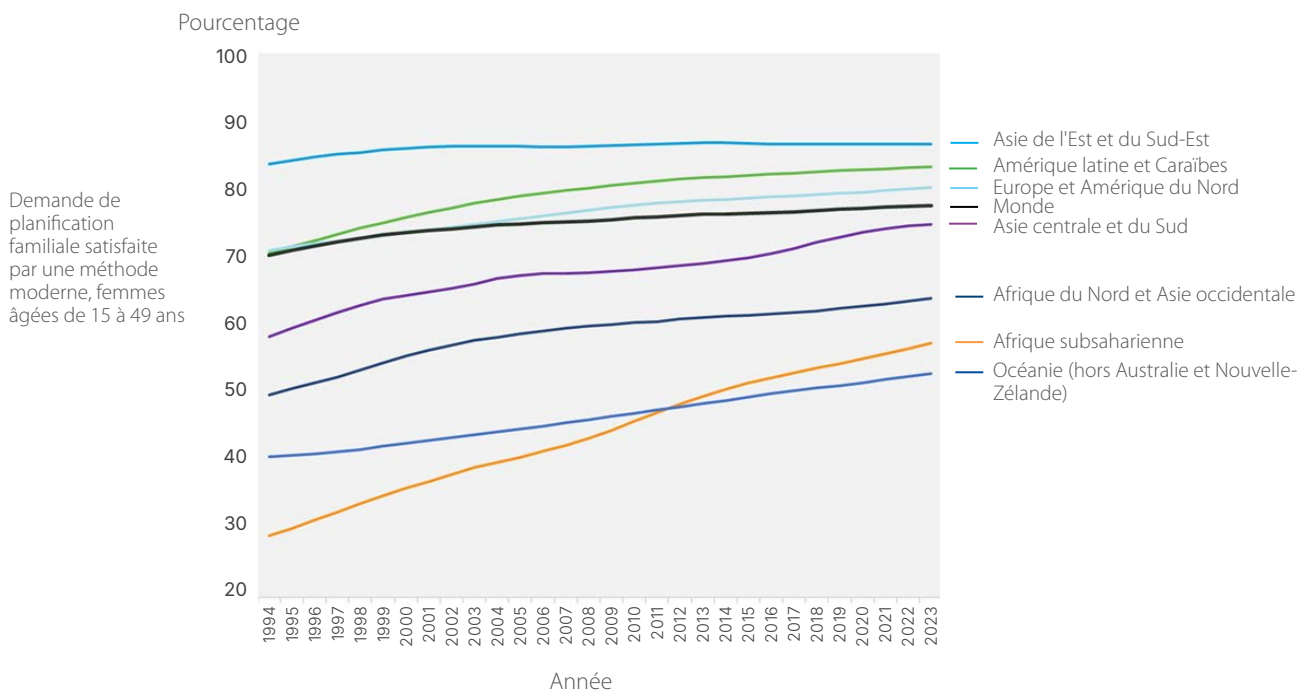
années ont également été marquées par la propagation du VIH/SIDA, suivie du déploiement d'interventions préventives et curatives. Les nouvelles infections par le VIH ont culminé en 1995 et les décès liés au sida ont atteint leur pic en 2004. L'épidémie de VIH a exigé des recherches approfondies sur les pratiques sexuelles, augmentant ainsi les connaissances globales sur la santé et les comportements sexuels, des acquis qui continuent d'influencer les interventions de santé publique aujourd'hui. En parallèle, des mouvements en faveur des droits sexuels et reproductifs se sont renforcés, souvent impulsés par des militants de la santé, notamment des féministes. Le récent recul des droits en matière de santé sexuelle et reproductive a poussé les jeunes générations à devenir des défenseurs des principes du Programme d'action de la CIPD et à exiger davantage d'actions en faveur des droits en matière de santé sexuelle et reproductive dans un contexte d'inégalités économiques et sociales et d'injustices climatiques.

**L'épidémie de VIH a exigé des recherches approfondies sur les pratiques sexuelles, enrichissant ainsi les connaissances globales sur la santé et les comportements sexuels**

Malgré ces progrès, des lacunes importantes persistent dans la réalisation des objectifs convenus dans le Programme d'action sur les droits en matière de santé sexuelle et reproductive. Si la mortalité maternelle a baissé, les progrès ont stagné depuis 2015 dans 133 pays, et elle s'est même aggravée dans 17 pays. Cela ne reflète pas un manque de compréhension ou de

**FIGURE 1**

**Proportion de femmes en âge de procréer (15-49 ans) dont les besoins en matière de planification familiale sont satisfaits par des méthodes contraceptives modernes, dans le monde et par région, 1994-2023**



Source : Adapté de Estimates and Projections of Family Planning Indicators 2022, Division de la population du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies



connaissances en matière de santé publique au cours des 30 dernières années, bien au contraire. Les connaissances sur les causes et la prévention de la mortalité maternelle se sont considérablement développées dans le monde. Cette stagnation est le résultat d'un manque généralisé d'investissement dans des interventions reconnues comme étant très rentables, telles que la nutrition des mères, des nourrissons et des enfants, la prévention des maladies infectieuses telles que le paludisme, ainsi que le renforcement des systèmes de santé, des infrastructures et des chaînes d'approvisionnement qui permettent un accès universel aux soins obstétricaux d'urgence. Bien que très efficaces, ces interventions restent sous-financées dans de nombreux pays à revenu faible et intermédiaire.

**Les pays sont confrontés à des mégatendances interdépendantes qui ont des impacts sur la santé et les droits sexuels et reproductifs, notamment l'aggravation de la pauvreté, les déplacements de populations et les mariages d'enfants, exacerbés par les changements climatiques**

Les pays sont confrontés à des mégatendances interdépendantes qui ont des impacts sur la santé et les droits sexuels et reproductifs, notamment l'aggravation de la pauvreté, les déplacements de populations et les mariages d'enfants, exacerbés par les changements climatiques. Il est impératif de mettre en place de nouveaux cadres juridiques et réglementaires pour lutter contre la violence basée sur le genre, y compris celle facilitée par la technologie. En outre, les droits procréatifs et les services sont de plus en plus menacés par des discours natalistes. La violence basée sur le genre, sous ses nouvelles formes, se manifeste désormais via les technologies numériques et les médias sociaux, avec des formes de contrôle coercitif et des campagnes de désinformation sexuelle, visant à réduire les femmes au silence et à les exclure de la sphère publique. Voir la note connexe sur Un avenir numérique sûr.

Au cours des 30 prochaines années, le monde devra relever des défis majeurs, notamment en matière de régulation de la violence basée sur le genre facilitée par la technologie et de gestion des crises climatiques. Les tendances démographiques continueront de varier considérablement. En Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, des populations jeunes et en pleine expansion entraîneront une forte hausse des naissances. Les gouvernements devront an-

ticiper et se préparer à une demande croissante de soins maternels, néonataux et infantiles, ainsi que de services liés à la santé sexuelle et reproductive. D'autres régions verront une augmentation marquée du nombre de personnes âgées, nécessitant l'adaptation des systèmes de santé et de soins sociaux. La tendance croissante des femmes à retarder la maternité entraînera une demande accrue de traitements contre l'infertilité, de procréation médicalement assistée et, probablement, de recours à la gestation pour autrui. Les pays confrontés au vieillissement devront adapter leurs services de santé sexuelle et reproductive pour répondre aux besoins spécifiques des femmes plus âgées, comme la prise en charge de la ménopause, des infections sexuellement transmissibles et des cancers liés à la procréation.

**Dans les régions où la croissance démographique est la plus rapide, les systèmes de santé restent vulnérables, en raison d'un financement insuffisant, d'infrastructures inadéquates et d'une pénurie de personnel médical**

Dans les régions où la croissance démographique est la plus rapide, les systèmes de santé restent vulnérables, en raison d'un financement insuffisant, d'infrastructures inadéquates et d'une pénurie de personnel médical. L'urbanisation et la surpopulation posent des risques sanitaires, notamment en cas de pandémie, et nécessitent des approches innovantes pour assurer un accès équitable aux soins. La majorité des prévisions indiquent que les crises climatiques entraîneront des mouvements massifs de population, mettant à l'épreuve la résilience des systèmes de santé et leur capacité d'innovation. Ces scénarios risquent de compromettre la santé et les droits sexuels et reproductifs, notamment en occasionnant des problèmes de fertilité, des accouchements non assistés et l'apparition de nouvelles maladies zoonotiques.

La technologie pourrait jouer un rôle clé dans l'adaptation des systèmes de santé, offrant des solutions innovantes pour améliorer les services. Grâce à des systèmes de données de santé et de population plus robustes, l'intégration de sources de données plus diversifiées permettra de suivre l'impact des nouvelles tendances et d'affiner les prévisions sanitaires. La diffusion des connaissances numériques encourage de nouveaux modèles de soins, notamment l'auto-prise en charge. Le diagnostic et le traitement à distance étendent la portée des systèmes de santé, rendant l'accès universel aux soins plus réalisable, en particulier pour les populations rurales et isolées. Ces technologies peuvent également améliorer l'accès aux soins procréatifs en contexte humanitaire, pour les populations migrantes et les personnes handicapées.

Cependant, certaines avancées technologiques ont suscité des débats publics et des divisions politiques. Par exemple, les préoccupations éthiques et les questions liées aux droits humains, comme la marchandisation de la procréation humaine et la manipulation du matériel génétique, ont conduit à l'adoption de lois et de réglementations variées.

**La polarisation croissante autour des droits reproductifs des femmes rend la gouvernance des systèmes de santé plus complexe à l'échelle nationale et internationale**

Tous ces enjeux se déroulent dans un contexte de polarisation croissante autour des droits reproductifs des femmes, rendant la gouvernance des systèmes de santé plus complexe à l'échelle nationale et internationale. Cela se traduit par une insuffisance des services de santé sexuelle et reproductive dans les pays où la demande est forte, et par leur retrait dans d'autres pays, où l'objectif est d'encourager une hausse de la natalité. Les réductions budgétaires et les législations en vigueur continuent de perpétuer les inégalités de genre et de priver les femmes de droits humains fondamentaux.

## Actions recommandées

Les gouvernements sont appelés à instaurer une **couverture sanitaire universelle qui réponde aux besoins liés aux droits en matière de santé sexuelle et reproductive tout au long de la vie, en renforçant les systèmes de santé pour garantir des soins de qualité, conformes aux normes internationales et centrés**

**Parmi les investissements prioritaires à fort impact figurent la couverture sanitaire universelle, le renforcement du personnel de santé, l'amélioration des systèmes de données et d'analyse, ainsi que le financement des soins de santé**

**sur les personnes.** Parmi les investissements prioritaires à fort impact figurent la couverture sanitaire universelle, le renforcement du personnel de santé, l'amélioration des systèmes de données et d'analyse, ainsi que le financement des soins de santé. Il est crucial de reconnaître les bénéfices économiques et sociaux d'un financement de la santé généreux et bien géré, avec des services complets de santé sexuelle et reproductive intégrés dans les budgets de santé et protégés contre les fluctuations.

**Davantage de gouvernements doivent utiliser l'analyse démographique pour mieux anticiper l'évolution des dynamiques de population et de la demande de services.** Chaque pays, en fonction de son



futur démographique, devra adapter ses infrastructures de santé et prévoir les compétences nécessaires des professionnels de santé. Les projections démographiques permettent de planifier à long terme les ressources humaines dans le secteur de la santé et d'anticiper les risques sanitaires liés aux changements climatiques, notamment dans les populations marginalisées. Alors que les mégatendances influencent les aspirations et les comportements des jeunes, davantage de données seront nécessaires pour suivre leurs besoins en mutation et y répondre. Le développement de systèmes de données intégrées et d'intelligence artificielle exige une meilleure gestion des données et des cadres de gouvernance solides offrant des garanties renforcées pour la protection de la vie privée.

**Les pays présentant une population adolescente croissante doivent accorder une place centrale à l'éducation complète à la sexualité, en garantissant la qualité des ressources pédagogiques en ligne et en promouvant une éducation formative fondée sur les valeurs liées aux droits en matière de santé sexuelle et reproductive et à l'égalité des genres.** Les pays confrontés au vieillissement auront besoin d'une éducation spécifique pour aider les adultes âgés à gérer les questions de santé sexuelle liées à l'âge. L'éducation en matière de santé peut également être utilisée pour impliquer plus activement les jeunes, ainsi que les hommes et les garçons, dans la remise en question des normes sociales et de genre nuisibles, tout en promouvant des normes positives et en luttant contre la violence basée sur le genre, y compris celle facilitée par la technologie.

**Le Programme d'action de la CIPD contient de nombreux objectifs largement partagés, et la CIPD30 représente une occasion unique pour se concentrer sur ces objectifs communs et éviter la polarisation. De nouvelles alliances entre la société civile, les partenaires de développement, les gouvernements, les parlementaires et le secteur privé sont nécessaires.** Ensemble, ces alliances peuvent démontrer plus clairement comment l'autonomie corporelle, la protection des droits des femmes et de leurs choix, et la réalisation de la justice sexuelle et reproductive contribuent à une meilleure santé des femmes et des familles, à une longévité accrue et à un vieillissement en bonne santé, à un capital humain renforcé, à une croissance économique, à une résilience démographique et à une meilleure capacité d'adaptation aux incertitudes des mégatendances.

## Conclusion

La résilience humaine dans un monde marqué par les turbulences et les changements reposera sur la pleine réalisation des droits en matière de santé sexuelle et reproductive pour tous. Les progrès accomplis au cours des 30 dernières années montrent qu'un élan durable est possible. De nouvelles opportunités émergent pour répondre aux besoins des populations en évolution, tout en gérant de multiples risques. Des systèmes de santé mieux préparés et suffisamment financés sont essentiels pour garantir la santé et les droits sexuels et reproductifs pour tous. En accomplissant cela, ils posent les fondations d'un monde où le développement permet à chacun, dans toute sa diversité, de s'épanouir et de prospérer.

**Des systèmes de santé mieux préparés et suffisamment financés sont essentiels pour garantir la santé et les droits sexuels et reproductifs pour tous**

# Remerciements

**Auteur(s) :** Howard S. Friedman (FNUAP), Alexandra Trant (FNUAP), Gretchen Luchsinger (Words for the World)

**Contributeurs :** Eoghan Brady (Clinton Health Access Initiative), Venkatraman Chandra-Mouli (Organisation mondiale de la Santé), Laura Ferguson (University of Southern California), Jonathan Gunthorp (SRHR Africa Trust), Joanna Herat (UNESCO), Unis Lebbie (FNUAP), Alessio Cangiano (FNUAP), Sarah Murithi (Amref Health Africa), Onikepe Owolabi (Guttmacher Institute), Gilda Sedgh (Guttmacher Institute), Susheela Singh (Guttmacher Institute), Rachel Snow (Consultante), Jesper Sundewall (Lund University), Irum Taqi (Guttmacher Institute), Christiane Wiskow (Consultante)

**Réviseurs :** Pascale Allotey (Organisation mondiale de la Santé), Stan Bernstein (Consultant), Eoghan Brady (Clinton Health Access Initiative), Venkatraman Chandra-Mouli (Organisation mondiale de la Santé), Laura Ferguson (University of Southern California), Onikepe Owolabi (Guttmacher Institute), Gilda Sedgh (Guttmacher Institute), Arushi Singh (UNESCO), Ann Starrs (Consultante), Christiane Wiskow (Consultante), Groupe de référence de la CIPD30 du FNUAP

## Coordination, rédaction, conception et production

**Rédacteurs en chef et coordination technique générale :** Priscilla Idele (FNUAP), Rachel Snow (Consultante)

**Supervision stratégique :** Julia Bunting, Julitta Onabanjo (FNUAP)

**Rédaction :** Gretchen Luchsinger (Words for the World)

**Communications, plaidoyer et Web :** Ana Maria Currea, Jacqueline Daldin, Etienne Leue, Angélique Reid (FNUAP)

**Conception graphique :** Upasana Young (GlowDesign)

**Soutien opérationnel et administratif :** Sara Abranyos, Ashby Anglin, Elsa Dufay, Abbas Omaar, Rayola Osanya (FNUAP)

**Copyright** © 2024 Fonds des Nations Unies pour la population, tous droits réservés.  
La reproduction est autorisée à condition de citer la source.

**Pour citer cette publication :** Fonds des Nations Unies pour la population (2024).

**Naviguer les mégatendances :** Le Programme d'action de la CIPD pour un avenir durable **Note de la CIPD30 :** L'avenir des droits et de la santé sexuels et reproductifs

Avril 2024

**Avertissement :** Les opinions et points de vue exprimés dans cette publication sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux des organisations qu'ils représentent.

Photo de couverture © UNFPA

United Nations Population Fund  
605 Third Avenue  
New York, NY 10158  
Tel. +1 212-297-5000  
www.unfpa.org

X@UNFPA

